

Souhaitte fort icy aussi bien qu'ailleurs comme je crois, je l'estime aussi ne
cessaire;
J'ay veu dans la Garette francoise d'Amsterdam du 20 d'auril qu'ensuite de la
mort de Mons.^r Barleus Resident a Lisbonne, L.L.H.H. en ont Envoye la Com-
mission a son fils, je ne sçay sy cela est vray, et ne puis pas bien vous En-
sceller la dessus, d'autant que cela depend principalement de l'avenir et
ne peut dire ce qui arrivera, mais mon opinion est, generalement parlant,
que toutes choses ont leurs raisons pour et contre, et qu'il vaut mieux ne pas
changer et demeurer comme l'on est, car on supporte plus facilement les
peines auxquelles on est accoutumé que les nouvelles, je voudrois pouvoir
vous dire quelque chose de mieux je le ferois de tout mon Coeur et apres
vous avoir souhaitté beaucoup de prosperite et a vostre femme, je demeure

B. p. vij.

Copie de la Procuration de Mons.^r Wallendaal

Fut present en sa personne le Sr. Jacob van Wallendaal
marchand demourant en cette Ville, ayant droit transport par de M^r Christian
Constantin Rumpf lequel avoit aussi droit par transport Du Sr. Emanuel Sautin Mar-
chand Banquier de la Ville d'Amsterdam, le quel a fait et constitué son Procureur
général et special Mons.^r Michel Testault procureur au Chatelet de Paris
au quel il a donné et donne pouvoir de comparoir pour luy audit Chatelet et
la affirmer pour et en l'ame dudit Constituant, comme il a presentement ap-
paré par dedant moy notaire Toussigne que la Somme de trois mil huit cent
trente quatre livres qui estez mains de Mons.^r Sebastien francois de la
che Tresorier des Bastimens du Roy restant a payer de 4134^l provenant
de la vente de 54 Blois de marbre qui ont esté rendus a la Majte de la
quelle Somme de 3834^l il a esté expedie une ordonnance au nom du Sr.
Dor par Mons.^r Colbert, appartient audit Constituant et luy est enve-
deue, lesdits trente quatre Blois de marbre ayant esté Envoyez d'Amsterdam
par ledit Sr. Sautin audit Valdor son Commissionnaire a Paris pour les
vendre, que ledit Constituant n'a point esté payé du Prix desdits marbres
par ledit Valdor et qu'il n'y presste point son nom, le tout pour satisfaire
faire ala sentence contradictoire rendue audit Chatelet Entre ledit Con-
stituant et Jean Pierre Thomas (ancier dudit Valdor le
jour de
1673. et generalement faire pour raison de ce que
dessus ce que le procureur avisera bon estre, d'autant que le dit Constituant
feroit s'il y estoit en personne, Promettant
en mon estude apres midy le huitieme May 1673. presens Jean
Boutin, Berthelot et Texeron. Signe Jacob van Wallendaal

Copie d'une Lett. écrite par Mons.^r Conrad Secretaire du
Roy a Mons.^r de Zuylichem a la Haye. a Paris le 21 May 1673.

ne me scaurois repentir Mons.^r de toutes les peines que je vous ay données
pour l'exchange du prisonnier de Maastricht au quel Mons.^r Rumpf vous a man-
que je prenois beaucoup d'interest, puisque cela m'a valu de nouveaux tes-
timonages de l'ancienne et tendre amitié dont vous m'honorez de pais long temps
et ay toujours conserué le Souvenir dans mon Coeur avec les Sentimens
de reconnoissance qu'Elle merite, et cette reconnoissance est aussi accompa-
gnée de l'estime que je fais de votre vertu, que sy la mes intelligence qui
entre nostre Estat et le vostre m'a osté le moyen d'entretenir avec vous
Commerce des Lett. que nous avions autre fois, je l'ay neantmoins continué
par quelque sorte avec Mons.^r votre fils qui est icy et vous ne devez pas la-
isser ignorer sil n'a point oublié les promesses qu'il m'a faites de vous le man-
der et de vous assurer de mes respects, mais le bon office que je viens de
pouvoir de vous ne me permet pas de me taire, de peur que je ne passe pour
negatif dans vostre esprit, je vous en rends donc mille graces Mons.^r et vous
ay plus de croire que vous n'obligerez jamais personne qui y soit plus sensi-
ble que moy ny qui vous ait voué plus de service, j'attens avec impatience
le retour de la Paix, qui me fournira peut estre a mon tour des occasions
de vous pouvoir tesmoigner icy en votre personne ou en celle de vos
amis, ou du moins par les Lett. que je me donneray l'honneur de vous e-
crire, sans abuser de votre loisir, que je suis toujours autant qu'il
est possible de l'estre votre tres humble et tres obeissant serviteur. Conrad

Reponse de Mons.^r de Zuylichem a la Lett. cy dessus de Mons.^r
Conrad. a la Haye le 11 May.

J'avois rapporté de France Mons.^r une confirmation trop forte de la
reconnoissance que j'y avois apportée de votre Excellent mérite, et l'avoit
bien jointe au Souvenir des Civilitez dont vous avez eu la bonté
de me prevenir et y avoit long temps, pour pouvoir jamais demeurer en
de de bien employer les occasions de vous rendre service, celui que
vous daignez me dire que je vous ay rendu ces jours passer est de sy peu de
leur que vous me feriez tort de croire que j'osasse vous le porter en ligne
de compte pour me decharger en aucune sorte de ce que j'ayne vous deb-
voir, ayés agreable, sil vous plaist Mons.^r qu'il passe pour un pauvre
d'illou de la parfaite estime que je fais de votre Digne et precieuse
personne, je prie Dieu de la vouloir delivrer, une bonne fois du Martire
de luy laisser, avec beaucoup de compassion, et demeure de tout
Coeur, votre tres humble et tres obeissant serviteur. Huygens;

Copie d'une Lett. de Mons.^r Chiere a Madrid le 26 avril
dernier courrier ne m'ayant rien porté de votre part, je seray
tant plus bref, que toutes les nouvelles qu'on peut donner d'icy ne

B. p. viij.

font

J